



Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre



Rapport développement durable de la ville de Fontenay-sous-Bois

Exercice 2019

Face à l'accélération et l'aggravation des impacts du changement climatique, la COP 21 de 2015 a permis d'approuver le 1^{er} accord universel pour le climat. Cette même année, les Nations Unies adoptent 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), révisant ainsi les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).



Après avoir mis en place un Agenda 21 en 2014, et créé un Secrétariat Général au Développement Durable et à la ville en transition en 2017, le Maire de Fontenay-sous-Bois a réaffirmé l'engagement de la ville pour la transition en signant les Objectifs du Développement Durable de l'ONU en 2018. Fontenay est déterminée à contribuer aux nécessaires évolutions qu'imposent les enjeux mondiaux du changement climatique, notamment par le biais de services publics justes et responsables pour ses administrés.

La loi portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 », du 12 juillet 2010 et le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011, instaurent l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de produire un rapport en matière de développement durable lors de la présentation de leur budget.

Ainsi, préalablement aux débats budgétaires de la commune, le Maire présente ce rapport pour rendre compte et valoriser l'engagement politique et le travail des agents au travers des grands projets et initiatives réalisés en 2019, de nature à ancrer la ville dans une démarche durable pour toutes et tous.

Ce document présente les actions contribuant aux 5 finalités du développement durable telles que précisées à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsables
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous



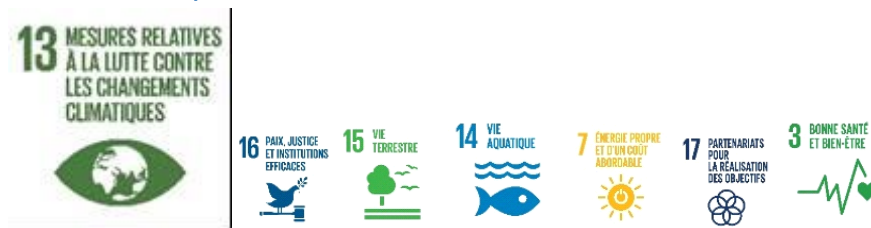
Frise temporelle des ODD

Table des matières

1	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	6
1.1	Consommations énergétiques	6
1.1.1	Rénovations thermiques et optimisation des consommations	6
1.1.2	Lutte contre la précarité énergétique	7
1.2	Transports, mobilités	7
1.2.1	Guide « partageons les rues de Fontenay »	7
1.2.2	Aménagements en faveur des mobilités actives	8
1.3	Mesures d'adaptation au changement climatique	8
1.3.1	Reconstruction de l'école Paul Langevin	8
1.3.2	Désimperméabilisation et végétalisation	9
2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	10
2.1	Préservation et restauration des milieux et des espèces	10
2.1.1	La sauvegarde du parc des Franciscains	10
2.1.2	L'Eco-parc des Carrières René Dumont	11
2.2	Sensibilisation à l'environnement	11
2.2.1	Accompagnement et valorisation des actions des associations	11
2.2.2	Nature en ville	12
2.2.3	Ramassage citoyen	12
3	Epanouissement de tous	13
3.1	Santé	13
3.1.1	Santé environnementale et aménagement durable	13
3.1.2	Lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens	14
3.2	Entreprenariat et accès à l'emploi	14
3.2.1	Convention de partenariat avec Pôle emploi	14
3.2.2	Parcours de formation « Elles Osent ! »	15
3.3	Cadre de vie	15
3.3.1	Animation des marchés forains	15
3.3.2	Vie des jardins partagés	15
3.4	Accès à la culture et au savoir	16
3.4.1	Balade urbaine art et transition	16
3.4.2	Evènements culturels	17
4	Cohésion sociale et solidarité	17
4.1	Citoyenneté et réduction des inégalités	18
4.1.1	Extension de la gratuité des loisirs	18
4.1.2	Actions pédagogiques d'Education à la citoyenneté mondiale	18

4.1.3	Diagnostics en marchant	18
4.2	Faire ensemble	19
4.2.1	Soutien aux Compagnons Bâtisseurs.....	19
4.2.2	Tiers lieux municipal : La Forge	19
4.3	Solidarité et lien social.....	20
4.3.1	Quinzaine de la Solidarité Internationale : un évènement militant et festif	20
4.3.2	Atelier de cirque adapté à l'école Mosail de Brovary	21
5	Développement des modes de production et de consommation responsables.....	21
5.1	Soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)	21
5.1.1	Appel à projet ECOSSOL	21
5.2	Sobriété et valorisation des ressources	22
5.2.1	Sites de compostage collectif	22
5.2.2	Economie circulaire	22
5.3	Transition écologique	23
5.3.1	Tri des biodéchets	23
5.3.2	Semaine de l'Innovation et de la Transition.....	24
5.4	Administration exemplaire.....	25
5.4.1	Charte des écomanifestations.....	25
5.4.2	Démarche Bio dans la restauration collective.....	25
6	L'inscription des actions, politiques publiques et programmes dans une dynamique d'amélioration continue et d'évaluation.....	26

1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Les experts du GIEC s'accordent à dire que l'intensification des activités industrielles depuis le 20^{ème} siècle sont responsables de l'augmentation rapide des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. L'excès de gaz à effet de serre (GES) engendré provoque un réchauffement global de la température à la surface de la terre. Selon les estimations des climatologues, en 2017, la température était déjà supérieure de 1°C par rapport à la période préindustrielle.

Ce changement climatique a déjà des impacts sur les océans, la biodiversité, l'agriculture, la santé, et ces impacts vont s'intensifier dans les années à venir et compromettre la sécurité des populations, en priorité celle des plus vulnérables.

A l'occasion de la COP 21 en 2015 à Paris, les Etats ont validé l'objectif de maintenir l'augmentation des températures sous la barre des 2°C. Pourtant, au rythme actuel, le seuil de 1,5°C supplémentaire serait atteint dès 2040. Il s'agit donc de réduire significativement nos impacts sur l'environnement en adaptant nos pratiques suivant nos compétences et les moyens à notre disposition.

Fontenay-sous-Bois réalise annuellement depuis 2010 un bilan des émissions de gaz à effet de serre, afin d'identifier les postes sur lesquels agir prioritairement, et de mesurer l'impact de ses programmes d'action.

1.1 Consommations énergétiques

1.1.1 Rénovations thermiques et optimisation des consommations

La transition énergétique vise à consommer moins et mieux grâce à des innovations, des rénovations, et des transformations conséquentes dans nos pratiques. C'est un enjeu majeur de la lutte contre le changement climatique.

Fontenay-sous-Bois travaille depuis plusieurs années à la modernisation de son éclairage public, pour le rendre plus efficient, plus économe et moins impactant pour la biodiversité notamment.

En 2019, la ville compte environ 75% de feux tricolores équipés de LEDs. L'installation de ces ampoules a déjà permis de réduire par 5 la consommation de ces équipements. Fontenay fait également d'importants investissements pour faire passer le réseau d'alimentation en basse tension. A ce jour, environ 65% du réseau est en basse tension.

La ville encourage également la rénovation énergétique des bâtiments, et notamment dans le parc social à l'occasion des chantiers de réhabilitation. Ainsi en 2019, la résidence Tessier du bailleur LOGIREP a bénéficié d'isolation thermique des façades, d'isolation des combles, du remplacement des

menuiseries extérieures, d'une révision de la couverture et de la réfection des étanchéités, améliorant ainsi les performances énergétiques du bâti et le confort des habitants des 50 logements concernés.

En 2019, trois chantiers de réhabilitation avec rénovations thermiques ont par ailleurs été initiés sur la résidence Les Ormes (1-3 rue des ormes) en partenariat avec CDC Habitat, les résidences Casanova (6 /12 rue Danielle Casanova) et Jean Zay avec Antin Résidence (12, 14, 16, 18 rue Jean Zay, 3, 5, 7, 9 avenue Picasso, et 23-25 avenue des olympiades), sur un patrimoine total de 563 logements.

1.1.2 Lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique accentue la vulnérabilité de foyers souvent déjà précarisés. Afin d'y remédier, Fontenay se fait accompagner depuis 2015 par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Maîtrisez votre énergie (MVE) pour conseiller, informer et sensibiliser les fontenaysien.ne.s aux enjeux énergétiques : rénovation de l'habitat et accompagnement aux travaux, accès aux aides financières, éducation à la transition écologique, etc.

Durant toute l'année, la ville et MVE déploient des outils en direction des fontenaysien.ne.s, notamment 21 permanences Info-énergie en 2019, au Point d'accès aux droits médiation (PADM) et à la maison de l'habitat, au cours desquelles les conseillers FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Energétique) ont reçu 85 habitant.e.s en 2019, soit une augmentation de la demande de 56% par rapport à l'année précédente.

Les fontenaysien.ne.s sont également invité.e.s à participer aux ateliers « Consom'acteurs » dans divers lieux de vie fontenaysiens et en pied d'immeubles en partenariat avec les bailleurs sociaux. Ces rendez-vous, en plus de créer du lien social, sensibilisent et développent les compétences de chacun, pour comprendre et gérer au mieux ses consommations. En 2019, 4 ateliers ont réunis 36 fontenaysien.ne.s, notamment à l'espace Insertion et dans plusieurs Clubs de retraités.

1.2 Transports, mobilités

1.2.1 Guide « partageons les rues de Fontenay »



Guide du partage de la rue

Fontenay poursuit son programme d'aménagement et d'accompagnement pour encourager les alternatives à la voiture via la valorisation des modes actifs, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), des aménagements de voirie pour matérialiser l'espace de chacun et offrir des points de stationnement pour tou.te.s.

Pour accompagner ces aménagements et permettre leur appropriation par les différents usagers, la ville a publié en 2019 un guide « En toute sécurité, partageons les rues de Fontenay ». Ce guide fait connaître et rappelle les particularités de chaque mode de déplacement, et ainsi encourage un meilleur partage de l'espace public. Ce document liste les aménagements existants, explique leur utilité et leur fonctionnement, et rappelle à chacun son devoir d'attention et de respect des autres usagers, pour sa sécurité et celle de toutes et tous.

Ce guide a été réalisé d'après les recommandations du CEREMA et un parangonnage avec d'autres villes et pays européens, et en collaboration avec les associations fontenaysiennes de promotion du vélo.

1.2.2 Aménagements en faveur des mobilités actives



Cheminement vélo

Dans le cadre des aménagements de voirie pour les mobilités actives, en 2019, la ville a marqué au sol des sas vélo entre 3 et 5 mètres à partir des feux sur 42 grands carrefours de ses axes routiers. Ces espaces réservés aux vélos, entre le feu tricolore et les véhicules à moteur permet aux cyclistes d'être mieux vus et de sécuriser leur placement sur la route, notamment lorsqu'ils tournent à gauche. A cela s'ajoute des panneaux de signalisation « Tourne à droite » qui matérialisent l'autorisation pour les cyclistes de suivre la direction indiquée sans tenir compte de la couleur du feu tricolore, après s'être assuré de ne pas gêner ni la circulation, ni les piétons. Ces panneaux ont commencé à être apposés sur les mâts des feux tricolores et leur généralisation va se poursuivre en 2020.

1.3 Mesures d'adaptation au changement climatique

1.3.1 Reconstruction de l'école Paul Langevin

L'exigence et la cohérence du projet de reconstruction de l'école Paul Langevin ont été saluées – en 2018 sur la phase conception puis en 2019 sur la phase réalisation – par les professions de la construction durable en étant récompensée par un niveau BDF Argent. En 2019, les travaux se sont achevés, et les élèves et le personnel ont été accueillis dans les nouveaux locaux à la rentrée des vacances d'automne.



Ce bâtiment a été imaginé pour être confortable et sain pour ses usager.e.s, et conçu de manière à atténuer l'impact environnemental de son cycle de vie et à s'adapter aux effets du changement climatique.

Pour limiter son empreinte écologique, la ville a choisi de recourir à des matériaux biosourcés (ossature bois, mur de terre crue) les moins polluants possible (linoléum véritable, peintures et colles sans perturbateurs endocriniens, mobilier réutilisé à 80% pour limiter les composés organiques volatils). L'apport important en lumière naturelle, un taux de renouvellement d'air élevé, le recours aux matériaux précités en font également un bâti exemplaire en termes de santé. Il est équipé de sources d'énergie renouvelable (panneaux solaires sur le toit, mur trombe capteur de chaleur pour limiter les besoins en chauffage).



Vue d'ensemble du nouveau bâtiment



Détail 1 : façade



Détail 2 : mur en terre crue

Ce bâtiment est également conçu pour supporter les effets du changement climatique grâce notamment aux toitures végétalisés et aux casquettes pare soleil pour favoriser le confort d'été, grâce à un système d'ouvrants favorisant la ventilation naturelle, et grâce à l'aménagement d'un jardin et d'un rucher pédagogique sur le toit pour lutter contre les effets d'îlot de chaleur urbain et sensibiliser les élèves, le personnel, les parents, et plus largement le quartier à la préservation de la biodiversité.

1.3.2 Désimperméabilisation et végétalisation

Fontenay-sous-bois a lancé en 2019 une expérimentation d'aménagement de voirie sur l'Avenue du Président Roosevelt, entre le bois de Vincennes et le RER. Sous les arbres de l'avenue aux larges trottoirs, la ville a fait retirer l'enrobé abîmé, pour y aménager à la place deux espaces de plantation de prairie fleurie de 180 m² au total.

Ces prairies dont les graines seront semées au printemps 2020, en plus d'être un lieu de biodiversité, permettront l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.

La désimperméabilisation des sols par la végétalisation est un outil d'aménagement puissant pour l'adaptation des villes au changement climatique. Fontenay développe également cette action via l'aménagement des jardins partagés sur l'ensemble de son territoire.

2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Si le changement climatique est maintenant reconnu de toutes et de tous, les alertes scientifiques sur la perte fulgurante de biodiversité peinent à être assimilées. On observe ce déclin dans le monde entier : les populations de vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens) ont chuté de 60% ces 45 dernières années, près de la moitié des espèces d’insectes est en déclin rapide, en France l’année 2018 a révélé la disparition de 30% des oiseaux des campagnes en 15 ans et la mortalité des abeilles a été multipliée par 6 par rapport à 1990. L’origine de cet effondrement est due au morcellement des espaces naturels, aux pratiques agricoles intensives, à la déforestation, à la perte des zones humides, à l’artificialisation des sols et à la pollution des milieux entre autres. Cette détérioration rapide des écosystèmes a des impacts directs sur nos sociétés (baisse de fertilité des sols et des récoltes, baisse de la qualité de l’eau, développement d’espèces invasives et de maladies, etc.), et touche en priorité les populations les plus vulnérables. Si des changements de société s’imposent à l’échelle globale, l’action locale participe au maintien de la biodiversité in situ et ex situ, y compris la biodiversité ordinaire.

2.1 Préservation et restauration des milieux et des espèces

2.1.1 La sauvegarde du parc des Franciscains

En novembre 2019, Fontenay-sous-bois a fait l’acquisition dans le quartier Village d’une parcelle d’environ 6 000 m² qui appartenait jusqu’alors à la communauté des Franciscains.



Allée de marronniers du Parc des Franciscains

L’aménagement de ce terrain est soumis à l’Architecte des bâtiments de France, et une servitude obère toute constructibilité pendant 15 ans. Suite à l’étude phytosanitaire réalisée sur le parc, 11 arbres doivent être abattus pour garantir la sécurité et la bonne circulation du public. Afin de conserver les caractéristiques visuelles et écologiques du parc, tous seront remplacés par des arbres de même espèce en bonne santé.

Par cette acquisition, la ville vise à rendre public un espace de verdure jusqu’alors privé. Pour permettre à tou.te.s les usager.e.s de profiter de cet espace, deux ouvertures accessibles pour les personnes à mobilité réduite sont prévues, respectivement sur l’avenue de Neuilly et dans la rue Louis-Xavier de Ricard. Ces ouvertures permettront également de connecter ce réservoir écologique au parc de l’hôtel de ville, dans l’optique du renforcement de la trame verte.

La parcelle compte par ailleurs un bâtiment, qui sera reconverti en CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Des propositions d'usage de ce parc public seront étudiées dans les années à venir, en prenant en compte les attentes des associations et des citoyens.

2.1.2 L'Eco-parc des Carrières René Dumont

Depuis 2016, l'éco-parc des Carrières René Dumont est classé « refuge LPO » par l'association la Ligue de protection des oiseaux qui conseille la ville et analyse la gestion de l'espace au regard de la préservation de la biodiversité. La convention de partenariat signée en 2016 entre Fontenay et l'association prévoit un diagnostic faunistique et floristique préalable, l'élaboration d'un plan d'action, et un second diagnostic bilan en 2020.

En 2019, le plan d'action est réalisé à 66%, 3 actions sont en cours et 3 autres concernant la diversification des sites de nidification n'ont pas été engagées.

Comme recommandé, la ville gère les espaces enherbés en prairie, c'est-à-dire avec une fauche tous les 2 ou 4 ans suivant les espaces, les pieds d'arbres sont laissés en herbe, les résidus de tonte sont rassemblés en meule pour servir de gîte à la microfaune, certains bois morts sont laissés sur place pour servir d'abris aux oiseaux, etc. Grâce à ces aménagements, Fontenay-sous-bois entend lutter contre le déclin d'oiseaux, d'insectes etc., sur lequel alarment les scientifiques, et préserver une biodiversité commune et les espèces endémiques.

L'année prochaine aura lieu le bilan de cette phase d'action avec un nouveau diagnostic floristique et faunistique afin de mesurer l'impact de ces 4 années de gestion écologique sur le parc.

2.2 Sensibilisation à l'environnement

2.2.1 Accompagnement et valorisation des actions des associations

La ville promeut les actions des nombreuses associations du territoire, et mène divers projets en partenariat avec elles. Entre autres en 2019, la médiathèque a lancé le programme « L'Atelier » dédié à la création. Dans ce cadre, la ville en partenariat avec l'association Abeilles Machine, a organisé un stage de 4 demi-journées au printemps autour du protocole de sciences participatives de photographie des insectes pollinisateurs SPIPOLL. 7 enfants fontenaysien.ne.s ont participé aux balades urbaines et leurs clichés d'insectes ont été exposés à la médiathèque en août 2019. Un expert du Muséum national d'Histoire naturelle a notamment été invité pour une conférence lors de l'inauguration.

En outre, en 2019 la médiathèque a également accueilli 6 ateliers proposés par l'association Bulles de vie sur le thème du recyclage et de la lutte contre l'usage unique, dont un à l'occasion de la semaine de l'Innovation et de la transition. Ces ateliers ont réunis 52 participants au total.

Par ailleurs, la ville a participé à un projet d'éducation à l'environnement sur la thématique du changement climatique en 2019, dans le cadre de la programmation du spectacle « Mirages : âmes boréales » auquel ont assisté 26 classes de la ville dans le cadre scolaire. Fontenay a ainsi invité le réalisateur Luc Denoyer, membre de l'association fontenaysienne Les robinsons des glaces pour une exposition de photographies prises lors de ses expéditions en Arctique dans le hall du complexe sportif municipal, et pour le visionnage en sa présence de son documentaire « Sentinelles des glaces » à destination de deux classes de primaire de l'école Romain Rolland.

2.2.2 Nature en ville

Pour la 22^{ème} année, en 2019 la ville a organisé la journée Nature en ville, couplée à celle de l'animal en ville : évènement majeur sur les thématiques de l'environnement et du cadre de vie à Fontenay. En 2019, l'agriculture urbaine a été mise à l'honneur, notamment à l'occasion de la soirée inaugurale du 17 mai. La mairie de Fontenay a invité pour cette occasion des représentants de l'Agrocité de Gennevilliers à présenter le modèle de leur potager urbain, et dialoguer avec les représentants de jardins partagés fontenaysiens.

Lors de la journée du samedi 18 mai, diverses activités, animations et représentations ont été proposées afin de familiariser, faire (re)découvrir, transmettre savoirs et compétences autour de la nature, des bienfaits de la faune et flore en ville, de l'agriculture urbaine et de l'approvisionnement de proximité, etc. Ainsi, le public a pu profiter de stands sur la protection de la biodiversité (fabrication d'abris à insectes et oiseaux), le jardinage naturel, les pouvoirs du végétal (impressions et bijoux végétaux, réduction des îlots de chaleur), et des activités pour découvrir le monde animal entre autres.

La journée Nature en ville a été également l'occasion de faire découvrir les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) de Fontenay, en présence de certains producteurs, et de proposer des produits locaux à la vente. A cette même occasion, la ville organise en partenariat avec les bergers urbains, une transhumance de la ville durant 4 jours.



Transhumance



Parc des Epivans

Dans une ambiance familiale, l'évènement a permis également de sensibiliser aux déchets sauvages, au recyclage et à l'économie circulaire.

2.2.3 Ramassage citoyen

Fontenay-sous-Bois encourage les initiatives de ramassage de déchets citoyen comme outil de sensibilisation et moment de convivialité. En plus des projets portés par les amicales de locataires ou les conseils de quartier, la ville a proposé un ramassage de déchets collectif à l'éco-parc des Carrières au moment de l'exposition du Land'art en juillet 2019. Munis du matériel municipal et accompagnés par des agents et les bénévoles de l'association Ohého, une vingtaine de fontenaysien.ne.s de tous âges se sont réunis pour ramasser les déchets dans le parc durant 1h avant d'échanger en partageant des rafraichissements.

3 Epanouissement de tous



Les impacts du changement climatique et du déclin de la biodiversité pèsent directement sur la sécurité et la qualité de vie des populations partout dans le monde. Or, le développement durable doit «permettre la satisfaction des besoins et des aspirations des Hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins». Ainsi, mettre les ODD au cœur des politiques publiques est un engagement fort pour apporter des réponses durables et résilientes aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux que nous rencontrons. Par ses engagements pour des pratiques de production et de consommation responsables, pour la formation et l'emploi, pour l'habitat de qualité et pour le développement des espaces verts, Fontenay concourt à créer des conditions de vie meilleures ici, avec des impacts indirects positifs.

La santé est un axe déterminant dans de nombreux projets de la ville. Ainsi, diverses actions valorisées dans ce rapport concourent plus ou moins directement à préserver la santé des fontenaysien.ne.s via l'alimentation, la qualité de l'air, l'habitat, etc.

3.1 Santé

3.1.1 Santé environnementale et aménagement durable

En 2019, Fontenay-sous-Bois a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt sur la santé environnementale et l'aménagement durable (AMI SEAD 2) portée par l'Ademe¹ et l'ARS². Dans ce cadre, la ville porte un projet de co-construction d'un guide local d'aménagement responsable favorable à la santé et au bien-être, à destination des acteurs de l'aménagement, avec pour objectif de mieux intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'évolution de la ville.

Ce projet, porté avec la participation de l'Institut Paris région et de l'Observatoire régional de la santé, prévoit l'établissement d'un diagnostic des données liées à la santé et au bien-être localement, la rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour les aménageurs, et l'expérimentation du guide sur un cas pratique en partenariat avec la SPL³.

Pour cela, en tant que lauréate de l'AMI SEAD 2, la ville va disposer d'un soutien financier de 25 000 euros et de l'expertise des agences porteuses du dispositif.

Fontenay bénéficiera également du travail menée en parallèle à Aubervilliers dans le cadre du Plan régional de santé Environnementale (PRSE 3) sur un diagnostic à fine échelle des enjeux de santé environnementale.

Les étapes de mise en œuvre du projet s'étaleront sur plusieurs années à partir de 2020.

¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

² Agence régionale de santé

³ Société publique locale d'aménagement Marne et Bois

3.1.2 Lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens

Suite à la signature de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » portée par le Réseau environnement santé, et dans le cadre de sa démarche de restauration collective durable, Fontenay-sous-bois a lancé en 2019 une réflexion pour bannir le plastique de ses cantines.

Ce projet vise à limiter l'exposition des écoliers et des personnels aux perturbateurs endocriniens, et anticipe les réglementations à venir.

La ville utilise du matériel de cuisson, de transport et de service en inox à la cuisine centrale Fontenaysienne et dans les offices depuis de nombreuses années déjà.

Le groupe de travail constitué a pour objectif de proposer des alternatives à la vaisselle en mélamine jusqu'alors utilisée. Il réunit de nombreux services municipaux, mobilise l'avis d'experts extérieurs et des retours d'expérience. Son objectif est de proposer un matériau inerte non dangereux pour la santé des usagers et dont les caractéristiques n'impactent pas les conditions de travail des agents (poids, bruit, durabilité, etc.). Au cours de l'année 2019, des tests de deux modèles de vaisselle sans plastique ont été effectués dans deux écoles afin d'évaluer leur plus-value à l'usage. A l'issue de ces travaux, la proposition sélectionnée devrait être déployée au cours de l'année scolaire 2020-2021.

3.2 Entreprenariat et accès à l'emploi

3.2.1 Convention de partenariat avec Pôle emploi



Mr le Maire et la directrice de l'antenne de Pôle Emploi de Fontenay

Le 23 mai 2019, la ville de Fontenay et Pôle emploi ont signé une convention de partenariat formalisant un travail engagé en 2018 pour l'aide à la création d'entreprise. Dans le cadre de cette convention, la mairie de Fontenay-sous-Bois et Pôle emploi proposent aux fontenaysien.ne.s des temps d'information et des ateliers thématiques pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers la création d'entreprise. En 2019, 24 ateliers ont réuni 150 participants abordant notamment les principes d'une

étude de marché, commerciale et juridique, les aides d'accompagnement et financements existants, ou encore des travaux méthodologiques pour passer de l'idée au projet.

Partant du constat qu'il est très complexe pour un citoyen d'appréhender tout le parcours de création d'une entreprise, depuis la verbalisation de l'idée jusqu'au montage concret en passant par le business plan, ces ateliers ont pour vocation d'éclairer les candidats sur les impératifs, les dispositifs d'aides et les pièges à éviter entre autres. A l'issue ou en complément du parcours d'ateliers, certains porteurs de projets poursuivent leur information en mairie, qui les conseille et les accompagne sur rendez-vous. En 2019, 21 d'entre eux.elles ont rencontré les services municipaux pour le développement de leur projet.

3.2.2 Parcours de formation « Elles Osent ! »

Face au succès de la première édition d'« Elles osent » portée par l'association Créations Omnivores, lauréate de l'appel à projet fontenaysien sur l'économie sociale et solidaire en 2018, la ville et l'association ont renouvelé la formation en 2019.

Le programme de formation « Elles osent » vise à réduire les freins d'accès à l'emploi et à la création d'entreprise qui pèsent d'autant plus lourdement sur les femmes et les personnes en situation de précarité. Pour cette deuxième édition, la ville a augmenté la durée de formation en la passant à 17 jours, et a retravaillé sur le volet « mobilisation » en amont du lancement pour recruter des femmes des quartiers prioritaires de la ville, qui sont le public cible du programme.

« Elles osent », par la non mixité des échanges, permet de créer un espace de confiance, qui libère la parole des participantes, leur redonne confiance en elles, et concourt à déceler des cas de violences dont certaines sont victimes. Cette confiance regagnée est un prérequis important pour la (ré)insertion dans le monde professionnel et l'émancipation. Les intervenant.e.s sensibilisent les participantes à l'économie sociale et solidaire pour encourager le développement des initiatives en ce sens.

3.3 Cadre de vie

3.3.1 Animation des marchés forains

Fontenay-sous-bois et le délégataire de service public Géraud travaillent à l'animation des deux marchés forains de la ville qui participent au dynamisme de la vie des quartiers autour du boulevard de Verdun et de la place Moreau David. Afin d'encourager les fontenaysien.ne.s à consommer dans ces pôles de commerce de proximité, 88 chéquiers ont été offerts en 2019 aux nouveaux arrivants en janvier, et 150 autres à moitié prix ont été distribués sur les marchés en septembre.

En octobre 2019, la ville et son délégataire ont également organisé deux animations pédagogiques sous forme d'une visite des marchés pour les centres de loisir, et un atelier participatif de cuisine parents-enfants. Ces projets ont pour vocation de sensibiliser les enfants à l'intérêt des produits frais, d'amener les fontenaysien.ne.s vers les points de vente de quartier, et de faire vivre ces lieux de rencontre et d'échange en cœur de ville.

3.3.2 Vie des jardins partagés

A travers sa charte des espaces publics partagés « Partageons la ville », Fontenay encourage et accompagne la mise à disposition d'espaces publics pour des projets citoyens ou associatifs collectifs.

En 2019, la ville a ainsi accompagné l'ouverture de 2 nouveaux jardins partagés. Le premier a été installé sur un espace enherbé en pied d'immeuble dans le quartier des Larris. L'initiative portée par le conseil citoyen des Larris, a pour objectif de créer du lien social autour du jardinage et d'un potager collectif. La ville collabore avec le bailleur Valophis sur ce projet afin de conseiller et fournir l'aide nécessaire aux bénévoles pour mener à bien ce projet. Malgré les différentes rencontres et efforts déployés par tous les acteurs en 2019, les plantations n'ont pas encore vu le jour.

Un second espace de jardinage partagé a été ouvert dans le quartier des Rigollots, à la demande d'un collectif d'habitants. Sur cet espace, les habitant.e.s ont commencé en 2019 la récupération de bois et la construction de jardinières. A leur demande, la ville a également fait installer un site de compostage

collectif pour lequel les référents assurent une permanence tous les dimanches matins, ouverte à tout le quartier.

Cet espace est accolé au jardin pédagogique de l'école Jules Ferry, inauguré également en 2019⁴. Ce jardin a été nommé d'après Wangari Muta Maathai, militante écologiste et des droits humains kenyane, dans le cadre d'activités scolaires sur les grandes figures de femmes, en partenariat avec l'association Femmes Solidaires.



Inauguration du jardin avec les élèves de Jules Ferry

3.4 Accès à la culture et au savoir

3.4.1 Balade urbaine art et transition

En 2019, à l'occasion de la semaine de l'Innovation et de la transition et des journées du patrimoine, la municipalité a proposé aux fontenaysiens de découvrir les initiatives artistiques et de transition grâce à une balade thématique le 22 septembre à travers les quartiers Hôtel de ville, le Plateau et les Larris.

Cette balade de 3h au départ de l'Office du tourisme a permis de traverser la dalle des Larris et les initiatives de jardins partagés, d'aller à la découverte de l'école Paul Langevin et des structures associatives engagées pour la transition, de découvrir diverses œuvres de street-art et sculptures, ainsi que la maison des affaires culturelles et les Vergers de l'îlot notamment.

La balade était ouverte à 25 personnes mais a suscité plus de demandes. Malgré la pluie, ce sont une vingtaine de personnes qui ont participé à cette initiative, permettant ainsi d'enrichir leur connaissance de la ville et à leur tour de faire connaître les richesses cachées ou méconnues de Fontenay.

⁴ Le jardin pédagogique mis à disposition de l'école et animé par les enseignants avec l'aide des agents offre ainsi un espace extérieur jardinable à ce groupe scolaire, seul groupe scolaire de la ville qui n'en disposait pas.

3.4.2 Evènements culturels



Spectacle Dale Recuerdos

Chaque année, la riche programmation culturelle à Fontenay transmet les questions de société dont se sont emparés les artistes. Les choix des spectacles, concerts, et résidences programmés en 2019 ont mis la lumière notamment sur l'Autre, en tant qu'étranger, en tant que différent, une façon de promouvoir l'acceptation et le respect à travers la culture.

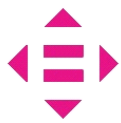
Ainsi, en 2019 s'est achevée la résidence de la Compagnie des Hommes, qui a joué durant l'année les spectacles « Trans » amenant sur le devant de la scène les questions de genre et l'intolérance observée à l'égard des personnes transgenres, et « Dale recuerdos » sur le souvenir, co-construit avec des seniors, pour donner à écouter les récits des plus de 75 ans, souvent dépréciés.

La programmation de l'année a également fait la part belle aux histoires étrangères notamment avec la pièce de théâtre « Noire », proposant aux spectateurs.trices de se glisser dans la peau de Claudette Colvin, lycéenne afro-américaine qui s'est opposée à la ségrégation, et aux influences internationales grâce à des artistes de sept nationalités différentes.

Par ailleurs, la programmation musicale du Festival des Aventuriers a largement reflété l'engagement féministe porté dans le monde des arts entre autres, avec à l'affiche de nombreuses artistes féminines et engagés pour la reconnaissance de la place des femmes dans la société. Cet engagement est d'ailleurs le marqueur de la programmation culturelle 2019-2020 à Fontenay.

4 Cohésion sociale et solidarité

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Le changement climatique et la perte de biodiversité impactent directement notre qualité de vie, affectant en priorité les personnes en situation de précarité (alimentaire, énergétique, sanitaire, etc.). Ainsi, la réduction des inégalités et la promotion des actions de solidarité sont des piliers essentiels du développement durable.

En mobilisant les principes du développement durable au travers de ses politiques publiques, la ville de Fontenay sous-Bois vise l'épanouissement de tout.e.s, ici et ailleurs, grâce aux impacts indirects positifs de son action.

4.1 Citoyenneté et réduction des inégalités

4.1.1 Extension de la gratuité des loisirs

Avec le souci de garantir l'égalité entre tou.te.s, depuis janvier 2019 les séjours en classes de découverte sont gratuits pour toutes les familles. Pendant l'année scolaire 2018-2019, 11 séjours ont été organisés dans 4 destinations différentes dans l'Aude, en milieu montagnard, en bord de mer et en Irlande. Au total, 25 classes y ont participé, et 566 élèves ont bénéficié de ces séjours gratuits.

Ces séjours ont pour vocation de faire découvrir aux élèves le patrimoine historique et architectural, la culture et les activités locales ainsi que l'environnement naturel et les caractéristiques géographiques du lieu accueillant. A cette occasion, les élèves rencontrent des acteurs locaux, font des visites et du sport, une occasion de transmettre des apprentissages autour du vivre ensemble et de la découverte par l'expérience.

4.1.2 Actions pédagogiques d'Education à la citoyenneté mondiale

Le partenariat avec les établissements scolaires, et, en particulier, avec le Lycée Pablo Picasso est actif tout au long de l'année et permet de développer des initiatives innovantes à destination des scolaires.

En particulier, cette année, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a mis en place un cycle d'ateliers sur la prévention du racisme et la lutte contre toutes formes de discrimination auprès de classes de 2^{nde}. L'objectif est d'ouvrir les élèves à une vision plus solidaire et fraternelle de notre société en les faisant réfléchir sur les préjugés discriminant les migrants et, plus largement, les étrangers à partir d'un travail collectif mené autour de l'exposition « *Répondre aux préjugés sur les migrations* » du réseau RITIMO Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable.

Ce format d'atelier permet d'outiller les scolaires pour comprendre la complexité du monde et interagir pour susciter une transformation des représentations et une évolution des comportements (apprentissage de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir devenir).

4.1.3 Diagnostics en marchant

A l'automne 2019, et dans le cadre du plan local de l'habitat (PLH), la ville a organisé les 12ème et 13ème « diagnostics en marchant » dans les deux quartiers prioritaires des Larris et de la Redoute. Ces balades permettent d'identifier et de partager la connaissance des points noirs et besoins du quartier, de faire connaître les nouveaux aménagements et préciser au plus grand nombre les projets à venir.

Il s'agit d'un temps d'échange, très utile à chacun pour mieux connaître le quartier et adapter les projets connexes aux besoins et attentes de ses habitant.e.s.

Les thématiques de la vie quotidienne y sont abordées comme la gestion des déchets, l'entretien des espaces de jeux et des espaces verts, les locaux et activités associatives, les réhabilitations et travaux passés, en cours ou prévus, etc.

Environ 20 personnes ont participé à chacune de ces visites en septembre et octobre 2019.

4.2 Faire ensemble

4.2.1 Soutien aux Compagnons Bâisseurs

Depuis 2015, la municipalité a conventionné un partenariat avec l'association Les compagnons bâtisseurs pour le quartier de la Redoute. L'association reçoit les habitants dans son local (ouvert en 2016) en pied d'immeuble, et y anime des ateliers de fabrication collectifs.

L'association est un maillon central de la vie des quartiers, et leur proximité avec les habitants permet, en partenariat avec les équipes municipales, de détecter des situations sociales difficiles (isolement, violences intrafamiliales, précarité, chômage, maladies, etc.) et d'apporter l'aide nécessaire aux habitant.e.s. Les compagnons bâtisseurs se sont particulièrement mobilisés suite à l'incendie d'octobre 2019 pour accompagner les habitants dans leurs démarches et soutenir les sinistrés.

En plus de son rôle majeur de lien social dans le quartier, l'association accompagne les habitants et partage ses compétences pour la construction et l'auto-réhabilitation dans les logements grâce à des astuces d'aménagement, la construction ou réparation collective de mobilier, le prêt d'outils etc. Ces ateliers ont lieu dans le local ou chez l'habitant suivant les besoins. Les fontenaysien.ne.s bénéficiaires sont accompagnés d'animateurs et de bénévoles de l'association ainsi que de leurs voisins volontaires dans une logique d'entraide.

L'association mobilise les acteurs du quartier (bailleurs, amicales, espaces municipaux, associations, habitants, etc.) pour récupérer matériaux, meubles, l'électroménager, encombrants pour être redistribués ou transformés, sensibilisant ainsi tout un réseau d'acteurs au réemploi, au recyclage et à l'économie circulaire.

En 2019, 37 ménages ont été accompagnés dans leurs projets, soit 10 de plus qu'en 2018, et les compagnons bâtisseurs ont suivi 5 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés. Ils ont organisés 49 animations collectives, ouvertes au quartier et qui ont bénéficié plus largement à des projets collectifs hors de la Redoute.

4.2.2 Tiers lieux municipal : La Forge

En 2019, la Forge a développé la mise à contribution des participant.e.s « les forgeurs, forgeuses » en proposant des initiations aux machines et des ateliers découvertes pour développer l'autonomie des projets. Avec la familiarisation aux machines et la présence des "fab'manager" qui guident "les forgeurs, forgeuses" dans leurs réalisations, la Forge a consolidé en 2019 sa communauté, accueillant des usagers réguliers et se faisant connaître hors les murs.

Notamment, des ateliers de création ont été organisés lors d'évènements municipaux dont Nature en ville et Fontenay-sous-Soleil en 2019 avec entre autres un atelier de création d'éoliennes. Les animateur.trices des centres de loisirs ont également été formé.e.s à la fabrication numérique pour réaliser des supports (type pochoirs) mobilisables avec les enfants accueillis au centre. Par ailleurs, la Forge anime 1 atelier par semaine (hors vacances scolaires) dans une école sur le temps de la pause Méridienne. En 2019, ce sont les élèves de l'école Pasteur qui ont bénéficié de ces activités, à raison de 2 sessions de 45 minutes par ateliers et de 8 enfants par session.

Outre les ateliers de création, La Forge est aussi un lieu d'innovation pour la transition écologique, proposant de mettre les outils manuels et numériques au service du réemploi et de la réparation. Les machines numériques servent à recréer la pièce manquante ou défectueuse pour réparer les objets plutôt que de les jeter, et l'inventivité de la communauté a permis notamment de réutiliser les flyers de la semaine de l'innovation et de la transition non utilisés pour en faire une guirlande de décoration.

4.3 Solidarité et lien social

En vue de favoriser le partage, de renforcer le lien social et la solidarité, de nombreuses activités et initiatives sont proposées par la ville et/ou les associations de la ville, tout particulièrement celles impliquées dans des actions de solidarité internationale.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités tout public sont offertes. D'autres visent spécifiquement les scolaires dans une dynamique d'éducation à la citoyenneté et de développement de projets pédagogiques avec les établissements, prônant ainsi une société partagée et un modèle de développement basé sur des valeurs de justice, de solidarité et de respect des droits fondamentaux.

4.3.1 Quinzaine de la Solidarité Internationale : un évènement militant et festif



Affiche 2019 Quinzaine de la Solidarité

La 12^{ème} édition de la Quinzaine de la Solidarité Internationale (QSI) s'est déroulée du 15 novembre au 1^{er} décembre 2019 dans le cadre national du Festival des Solidarités. Elle a rassemblé 80 partenaires au sein desquels les associations de solidarité fontenaysiennes ont un rôle pivot.

Cette manifestation est en effet le résultat d'une démarche de travail innovante et de proximité. Tout au long de l'année, sa construction permet aux associations de se rencontrer, d'échanger, de débattre, de côtoyer d'autres familles d'acteurs, d'apprendre à travailler ensemble et à mettre en place des initiatives co-élaborées. La QSI construit donc un véritable cadre d'échanges.

Cet évènement, à la fois militant et festif, marque aussi l'engagement des associations dans des actions de mobilisation et de plaidoyer, essentielles pour construire une démocratie vivante.

Cette année, les questions du droit des femmes et de l'accueil des migrants ont constitué deux fils rouges importants (parrainages citoyens, conférences-débat, expositions, documentaires, théâtre, lectures engagées...) aux côtés de concerts de musiques du monde et de contes d'ailleurs.

La QSI est à la fois un temps fort de la vie municipale, un support d'animation territoriale important et un vecteur de citoyenneté et de lien social sur le territoire fontenaysien. Pour la ville, la QSI est aussi un outil de cohésion en interne en suscitant un travail partagé entre services municipaux.

Elle offre également un espace de reconnaissance aux associations, acteurs du changement social. Plus de 2 500 personnes ont fréquenté cette manifestation en 2019.

4.3.2 Atelier de cirque adapté à l'école Mosaïk de Brovary

Après deux participations de l'école de cirque Italo Medini à Brovary (Ukraine) à un festival de jeunesse et de solidarité, l'expérience a été renouvelée en 2019 pour la troisième année consécutive et s'est concrétisée par une prise d'amplitude des actions déjà initiées.

Ce déplacement a renforcé la coopération et les échanges sur la thématique des arts visuels et de la jeunesse. Des démonstrations circassiennes et un atelier de cirque adapté ont ainsi été organisés au profit d'enfants en situation de handicap à l'école Mosaïk. Cette action solidaire a permis à l'école de cirque Italo Medini de valoriser ses compétences sur le secteur du handicap et d'élargir ses compétences en immersion dans un nouveau contexte socio-culturel.

5 Développement des modes de production et de consommation responsables



Nos modes de production et de consommation sont les principales causes des atteintes environnementales et sources de grandes inégalités. A l'échelle locale, nos comportements de producteurs et de consommateurs sont les principaux leviers dont nous disposons pour transformer positivement notre impact.

Qu'il s'agisse d'énergie, d'agriculture et d'alimentation, de transport, d'aménagement ou encore de santé, les politiques publiques de Fontenay s'adaptent pour encourager le développement de modes de production et de consommation vertueux, plus responsables de l'environnement et ainsi limiter les effets indirects sur les êtres humains.

5.1 Soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)

5.1.1 Appel à projet ECOSSOL

Fontenay a créé en 2010 le Fonds d'Innovation et de Recherche en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS), pour soutenir et faire émerger des projets relevant de l'ESS sur la ville par le biais d'un appel à projets. En 2019, et pour répondre au mieux aux besoins des acteurs de l'économie sociale et solidaire, le cahier des charges de l'appel à projets a été transformé afin d'y inclure une prestation d'accompagnement au montage de projet, pour aider à la construction d'initiatives sociales et solidaires. A cette occasion, le fonds a adopté le titre « ECOSSOL » pour « Ecologique, social et solidaire ».

En 2019, le jury a choisi de récompenser un particulier portant un projet d'apiculture urbaine et agricole selon les nouvelles modalités du cahier des charges, c'est-à-dire en accompagnant la création de son activité en partenariat avec le réseau Vivre et Entreprendre.

Ainsi, depuis 2010, 31 candidatures ont été analysées, 16 projets lauréats ont été subventionnés et 1 porteur de projet lauréat a bénéficié d'un accompagnement au montage de projet.

5.2 Sobriété et valorisation des ressources

5.2.1 Sites de compostage collectif

En partenariat avec le Territoire EPT10 ParisEstMarneBois, Fontenay-sous-Bois encourage et accompagne l'installation de sites de compostage collectif, dans des jardins partagés ou en pied d'immeuble avec un objectif triple de réduction des déchets, de valorisation de ces déchets organiques en ressources, et d'amélioration de la qualité des sols grâce au compost produit. A la demande d'associations et de collectifs d'habitants, en 2019 la ville a inauguré 2 nouveaux sites de compostage collectif, et traité 3 nouvelles demandes en fin d'année.



Site de compostage collectif



Bac d'apport

Pour chaque installation de nouveau site de compostage collectif, le projet est dimensionné en fonction du nombre de contributeurs identifiés. Les bacs à compost

ainsi que des bio-seaux et un brasse-compost sont livrés par le Territoire, et un maître-composteur est invité à rencontrer les référent.e.s et dispenser une formation compost aux habitant.e.s volontaires le jour de l'inauguration.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la charte « Partageons la ville » qui permet et encadre l'utilisation de l'espace public pour des projets citoyens collectifs.

La ville a également initié en 2019 un travail de précision des engagements de cette charte, et de simplification des démarches pour les usagers-gères et les services, avec la préparation d'un formulaire de demande en ligne.

5.2.2 Economie circulaire

L'économie circulaire désigne un concept économique qui vise l'écoconception et la réutilisation des biens afin de limiter la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

Fontenay-sous-Bois est signataire de la Charte du programme « achats et économie circulaire » et participe au G142, le groupe des acteurs de l'économie circulaire de la Métropole du grand Paris. Par ailleurs, la ville coordonne par exemple l'installation de points de collecte occasionnels de DEEE par

EcoSystem pour réparer, réemployer ou recycler ces équipements, participant ainsi au maintien de postes en réinsertion. En 2019, deux journées de collectes organisées place Moreau David ont permis de collecter 1 609 kg de DEEE, dont 15% ont pu être réemployés et dont 81% du reste a été recyclé sous forme de nouvelles matières. D'autres dates sont déjà planifiées pour 2020.

Par ailleurs, Fontenay travaille à son exemplarité en la matière en transformant les méthodes de travail pour intégrer les principes d'économie circulaire en interne. Ainsi, la ville a acquis en 2019 un deuxième broyeur lui permettant à présent de valoriser les tailles de tous les arbres et arbustes élagués par ses agent.e.s. Le broyat ainsi produit est utilisé pour pailler les espaces verts municipaux (permettant de nourrir et protéger les sols et de limiter les besoins en eau), et mis à disposition comme matière sèche pour les sites de compostage collectif. La ville collecte et valorise également les sapins des particuliers à la période de Noël via un ramassage depuis 7 points de collecte en 2019.

5.3 Transition écologique

5.3.1 Tri des biodéchets

En 2019, la ville de Fontenay a poursuivi la mise en place du tri des biodéchets dans les cantines scolaires, en partenariat avec le Territoire. ParisEstMarne&Bois fournit les bacs et sacs à biodéchets, dispense une formation aux agent.e.s des offices et aux animateur.trice.s, et anime une séance découverte sur le compost à destination des enfants.

Les biodéchets collectés sont ensuite majoritairement méthanisés pour être valorisés en biogaz.

Tout au long de l'année, chaque mise en place donne lieu à une préparation concertée en amont et à un suivi quelques temps après l'installation afin de recueillir les retours d'expérience.

Le tri des biodéchets se poursuit en 2020 pour être introduit dans toutes les écoles de Fontenay. A la fin 2019, 7 écoles participaient déjà au dispositif, ce qui concerne 1 880 couverts par jour et 2 245 occasions de tri en comptant le temps du goûter.

Groupe scolaire	Couverts	Goûters	Agent.e.s	Début du tri des biodéchets
Jean Zay	245	40	11	Octobre 2018
Demont	205	40	9	Novembre 2018
Wallon	370	65	18	Janvier 2019
Rolland	250	55	7	Avril 2019
Michelet	240	65	7	Mai 2019
Vaillant	230	60	8	Octobre 2019
Langevin	340	40	15	Novembre 2019

Un important travail de collecte et d'analyse de données a été initié en 2019 afin d'évaluer les répercussions de ce dispositif et de la sensibilisation du public.

5.3.2 Semaine de l'Innovation et de la Transition

La ville a organisé en 2019 la 2ème édition de la semaine de l'Innovation et de la transition, entre le dimanche 22 et le dimanche 29 septembre.



Affiche 2019 de la Semaine de l'innovation et de la transition

La semaine d'initiatives a démarré avec un balade "art urbain et transition" à la découverte de Fontenay puis, pendant six jours, les fontenaysien.ne.s ont profité de projections, conférences, débats, ateliers de fabrication dans divers espaces municipaux. Pour clôturer cette semaine, Fontenay a accueilli la randonnée du Parc des Hauteurs, un circuit entre le 20ème arrondissement de Paris et Fontenay-sous-Bois qui a réuni près de 600 personnes, à la découverte des parcs et continuités écologiques de l'Est parisien.

Tout au long de la semaine, les activités proposées ont eu pour objectif de sensibiliser et familiariser le public aux enjeux et solutions pour réussir la transition écologique. Les initiatives ont notamment abordé les ravages des déchets plastiques dans les océans et des solutions de réemploi en économie circulaire, le gaspillage alimentaire et les aménagements à la cuisine centrale la Fontenaysienne pour lutter contre ce fléau, les initiatives citoyennes de jardins partagés et composteurs collectifs pour encourager la nature en ville, les écogestes et le vivre ensemble, etc.

Cette semaine a également été l'occasion de célébrer la première année d'existence de la Forge, un moment festif avec des ateliers autour du réemploi pour donner une seconde vie aux plastiques, de l'innovation avec des créations en chocolat réalisées à l'imprimante 3D et du faire ensemble avec une fresque collective en Origami. Au total, 240 personnes ont découvert la Forge et/ou participé à ces ateliers le samedi 28 septembre.

Dim 22/9	Balade urbaine « art urbain et transition »
Mar 24/09	Conférence-débat avec Tara Expédition "Plastique en mer, les solutions sont sur terre"
Mer 25/09	Ateliers de fabrication Zéro déchet et recyclage, création d'une mini-serre, de nichoirs et de cabanes à insectes, soirée autour des projets "Partageons la ville".
Jeu 26/9	Conférence sur le gaspillage alimentaire avec la chercheuse de l'INRA Barbara Redlingshöfer, et installation et initiation à Linux.
Ven 27/09	Projection-débat autour de conférences Ted X : "L'innovation à tout prix ?"
Sam 28/09	Anniversaire de la Forge : atelier recyclage d'ordinateurs, installation et initiation Linux, atelier-jeux, et activité autour du recyclage, de la transformation et de la fabrication numérique
Dim 29/9	Accueil de la randonnée du Parc des Hauteurs

Le samedi 28 septembre étaient également organisés la traditionnelle fête d'automne et le Festival du Peuplié par l'association pour la transition Effet Cairn.

5.4 Administration exemplaire

5.4.1 Charte des écomanifestations

L'évènementiel est source de nombreux impacts environnementaux : production de déchets, déplacements, consommation d'énergie et de consommables, nuisances sonores et/ou lumineuses, etc. Fort de ce constat, la ville a créé une « charte des écomanifestations » pour encourager des pratiques plus vertueuses et valoriser l'engagement des organisateurs.

Tout au long de l'année, la ville collabore avec des producteurs locaux et/ou bio pour l'approvisionnement du bar de l'Espace Gérard Philippe et la restauration des artistes dans le cadre de la programmation culturelle.

Par ailleurs, le festival des Aventuriers, qui propose une vingtaine de concerts pendant 1 semaine, applique les engagements de la charte, en 2019 notamment, le bar proposait des éco-cup dont la consigne était versée à l'association « La cloche » en soutien aux sans-abris, servait de la bière produite par la brasserie locale et une navette était organisée entre la place de la Nation à Paris et les lieux de concert à Fontenay pour limiter les déplacements en voiture.

En 2019, la charte des écomanifestations a également valorisé les engagements du festival du Peupl'lié organisé par l'association Effet cairn dans le parc de l'hôtel de ville, pour lequel la vaisselle jetable était bannie et des panneaux de sensibilisation présentait les enjeux écologiques associés à l'évènement notamment.

5.4.2 Démarche Bio dans la restauration collective

Fontenay poursuit une démarche de restauration collective durable via sa cuisine centrale la Fontenaysienne. Cette stratégie vise à re-territorialiser l'alimentation en privilégiant le localisme dans le cadre réglementaire prévu, à encourager le développement de filières agricoles vertueuses en soutenant les producteurs engagés pour une agriculture durable, à minimiser les impacts de ses consommations grâce à l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique et à la production moins émettrice de gaz à effet de serre.

La Caisse des Ecoles est adhérente de la CoopBIO d'Ile-de-France, coopérative d'intérêt collectif regroupant les acteurs de l'agriculture biologique depuis les agriculteurs, les collectivités jusqu'aux acteurs de la restauration autour du Groupement des agriculteurs bio d'Ile-de-France, ce qui permet d'approvisionner les cantines en produits de saison, par circuit court et de proximité. La ville collabore ainsi avec le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB). Ce travail a permis notamment d'atteindre 52% de composantes Bio dans les menus proposés dans les cantines scolaires municipales fin 2019.

La stratégie d'alimentation durable comprend également l'introduction régulière de protéines végétales en remplacement des protéines animales, à raison d'une fois par semaine environ. Cela permet de familiariser les convives avec les caractéristiques nutritionnelles des céréales et légumineuses, et de tendre vers une alimentation moins carnée et plus diversifiée. Cette action permet entre autres de soutenir les productions agricoles locales, notamment les filières de légumineuses en s'approvisionnement en lentilles Bio d'Ile-de-France, en flageolets et en haricots blancs et rouges français.

La ville travaille également sur la composition des menus et l'élaboration des recettes pour intégrer les légumes dans des flans, tartes ou minestrone par exemple, dans une optique d'éducation au goût et à la nutrition.

En 2019, pour sa démarche de restauration collective durable, la ville a été lauréate du prix des Cantines Rebelles dans sa catégorie.

6 L'inscription des actions, politiques publiques et programmes dans une dynamique d'amélioration continue et d'évaluation



En 2019, comme chaque année, les services ont rédigé leurs bilans d'activités. Ils constituent le moyen essentiel de rendre compte en interne de l'activité des services municipaux et de valoriser le travail des agents et du service public.

Ces bilans sont également des outils internes utiles à la conduite de projets. Ils viennent en appui à la préparation budgétaire et permettent d'évaluer l'évolution de missions, l'impact des mesures prises et l'adéquation entre les moyens mis en œuvre et les objectifs fixés.

97 indicateurs sont ainsi suivis et renseignés par les services pilotes d'actions de l'Agenda 21 depuis l'introduction en

2014 dans les bilans d'activités de la rubrique « action Agenda 21 ».

Depuis 2016, la collectivité réalise un inventaire des projets transversaux majeurs afin de valoriser les méthodes de travail et les nombreuses actions conjointes des services de la ville. Ce document réalisé en parallèle des bilans d'activité, liste les projets répertoriés dans au moins deux services différents. Il est consultable sur l'intranet par tous les agents.



L'Agenda 21 a permis à la collectivité d'approfondir le travail en transversalité engagé depuis plusieurs années et de renforcer le travail en mode projet. De plus, l'Agenda 21 s'inscrit dans le développement de la culture de l'évaluation des politiques publiques en interne.

Par ailleurs, un bilan des émissions de gaz à effet de serre est mis à jour tous les ans et les différentes consommations en fluides sont suivies. Ce dispositif de suivi et d'évaluation assure une démarche d'amélioration continue. Depuis 2016, un répertoire de l'ensemble des fiches action de l'Agenda 21 est consultable sur l'intranet.



Le 29 octobre 2015, l'Agenda 21 de Fontenay-sous-Bois a été officiellement reconnu comme «Agenda 21 local France » par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Cette reconnaissance nationale, attribuée pour la durée du plan d'actions, récompense la qualité du programme d'actions en faveur du développement durable, à travers une large concertation citoyenne.

Depuis 2019, les communications de la ville concernant les actions phares liées au développement durable feront un rappel de la roue des ODD (Objectifs de développement durable). Cette version du rapport de situation en matière de développement durable est accompagnée d'une visualisation des actions contributrices pour chaque ODD, et une version communicante grand public est en préparation.

